

## Énergie — ... (suite de la page 2)

verte importante n'a été faite. Cette option est fondée sur l'importance du droit de propriété dans les entreprises d'exploration, et ne peut être exercée si plus de 35% des intérêts de la société ou de l'entreprise sont d'appartenance canadienne.

Les études techniques fédérales aident à accroître les approvisionnements déjà abondants d'uranium canadien. Les ventes d'uranium à l'étranger font l'objet d'un contrôle qui garantit que le Canada disposera, dans l'avenir, de suffisamment de combustible nucléaire, et préviendra l'utilisation à des fins non pacifiques du combustible exporté.

### Pouvoir hydro-électrique

L'électricité jouera aussi dans l'avenir, un rôle important à travers le Canada. Un prêt fédéral de 193 millions \$ aidera au transport de l'électricité provenant des centrales du fleuve Nelson (Manitoba). Ces crédits s'ajoutent aux 244 millions \$ fournis pour l'aménagement du fleuve Nelson. Aux termes d'une politique de financement à 50% de la première centrale nucléaire des provinces, le gouvernement fédéral a affecté 188 millions \$ à des prêts au Nouveau-Brunswick et au Québec en 1976-1977.

Dans les provinces de l'Atlantique on favorise l'amélioration de l'approvisionnement en électricité en fournissant au Nouveau-Brunswick des prêts destinés à l'énergie nucléaire; une aide financière pour la pose d'un câble sous-marin entre le Nouveau-Brunswick et l'Î.-P.-É.; une interconnexion entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, et des offres d'aide pour un inventaire des ressources énergétiques de Terre-Neuve, et pour la création d'un

réseau de transport qui acheminerait l'électricité depuis le projet hydro-électrique de l'île Gull.

Outre ses programmes d'isolation domiciliaire, le gouvernement fédéral a contribué 9,2 millions \$ pour aider la Nouvelle-Écosse à mettre en valeur d'autres formes de combustibles, plus particulièrement le charbon, pour remplacer le pétrole.

Un inventaire des ressources nationales en charbon se poursuit, en collaboration avec les provinces. On prépare à l'heure actuelle une politique globale du charbon, qui reconnaît le rôle essentiel des provinces.

### Projet de loi sur le contrôle des sociétés pétrolières

“Le projet de Loi sur le contrôle des sociétés pétrolières, déposé le 19 mai au Sénat, garantit que les profits provenant de l'augmentation des prix du pétrole seront investis par l'industrie pétrolière dans une exploration et une mise en valeur accrues”, a déclaré le ministre de l'Énergie, M. Alastair Gillespie.

M. Gillespie a déclaré que... “les revenus supplémentaires accordés aux sociétés pétrolières par le gouvernement exigent que les renseignements d'ordre financier des compagnies soient fournis selon une formule plus officielle; en exerçant un contrôle détaillé des bénéfices nets et des amortissements, les revenus additionnels des compagnies ne pourront être considérés comme des profits ou être réinvestis à l'étranger.”

Selon la nouvelle loi, les sociétés devront présenter leurs rapports deux fois par année. Ces rapports devront comporter les détails complets de toute provenance de fonds et indiquer tous les montants affectés aux diverses activités de la compagnie.

Les sociétés qui ne rencontreront pas les exigences de cette loi s'exposeront aux pénalités prévues dans la dite loi. Les sociétés qui omettront de présenter le rapport demandé seront passibles d'une amende de 5 000 \$ par jour d'infraction. Toute personne qui produit une déclaration contenant de faux renseignements ou qui n'énonce pas un fait important requis ou nécessaire est passible d'une amende maximale de 50 000 \$ et/ou d'une peine de six mois d'emprisonnement.

L'amélioration des installations portuaires à la tête des Grands lacs facilitera le transport du charbon de l'Ouest vers l'Ontario.

Le gouvernement fédéral finance la recherche visant à mettre au point de nouvelles méthodes de conversion du charbon en combustibles liquides et gazeux. Huit ententes de recherche ont été signées à ce jour. Les crédits ont également été augmentés à 1,25 million de dollars.

Un objectif de prime importance est de mettre au point de nouvelles techniques de récupération du pétrole lourd et des ressources des sables bitumineux de l'Ouest du Canada. Le gouvernement fédéral et l'Alberta ont consacré 96 millions \$ à la recherche conjointe; de concert avec la Saskatchewan un programme de recherche de 16,1 millions \$, sur les pétroles lourds, se poursuit à l'heure actuelle.

Afin d'encourager et d'accélérer l'utilisation de l'énergie solaire et d'autres formes d'énergie éventuellement utilisables, le gouvernement fédéral finance 20 maisons de démonstration.

Le matériel précis servant à l'utilisation de l'énergie solaire n'est plus assujéti à la taxe de vente fédérale.

Les crédits pour la recherche et le développement sur l'énergie totaliseront 138 millions \$ en 1977-1978. Une partie de ces crédits, plus importante que par le passé, sera allouée aux projets portant sur l'énergie renouvelable.

Une subvention de trois millions \$ a été consentie à l'*Institute of Man and Resources* de l'Î.-P.-É. pour la recherche sur les formes d'énergie renouvelable. En outre, 1,8 million \$ sont venus s'ajouter pour les études marémétriques de la baie de Fundy.

On travaille présentement à la création d'un Comité national consultatif de l'énergie renouvelable et des économies d'énergie; ce comité deviendra une source importante de consultation en matière de politique.

Le gouvernement fédéral s'est engagé dans des programmes conjoints sur l'énergie renouvelable avec plusieurs provinces, dont l'Alberta, l'Ontario et les provinces de l'Atlantique.

■ Un marché a été adjugé à la *Northern Cruiser Ltd.* de Saint-Jean (T.-N.), pour qu'elle assure un meilleur service de traversier entre Sainte-Barbe (T.-N.) et Blanc-Sablon (Québec).

*Hebdo Canada* est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.*

*Ahnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.*